

Procès-verbal de la séance du Conseil intercommunal
le mercredi 23 septembre 2009 à 19h30
Salle villageoise Jean Villard-Gilles, Daillens

1. Propos de Bienvenue

M. Marcel Monod, président, ouvre la séance et remercie les autorités de Daillens de leur accueil. Il salue la présence de MM. Pierre Déjardin et Frédéric Batori, directeurs des établissements scolaires et donne connaissance de l'ordre du jour de la séance, avant de passer la parole à la secrétaire pour l'appel.

2. Appel

Sont présents 16 délégués municipaux et 13 délégués des conseils législatifs.

Sont excusés : Elgass Mireille (Senarclens), Rime Georges et Keller Bernard (Cossonay), Zürcher Stéphane (Penthalaz)

3. Adoption du procès-verbal de la séance du 31 mars 2009

Le procès-verbal a été envoyé avec les convocations; la lecture n'en est pas demandée. Il est adopté à l'unanimité.

4. Assermentations éventuelles

Aucune assermentation.

5. Nomination des scrutateurs

Les scrutateurs en place acceptant une nouvelle nomination, Tendon Gabrielle, Rochat Yvan, Gueux Kadem et Rosset Nicole sont réélus, les deux dernières en tant que suppléantes.

6. Communications du bureau et courrier

Le bureau n'a reçu aucun courrier.

Communications :

- pour la première fois, la convocation a été envoyée par courriel aux administrations communales qui étaient chargées de la transmettre à leurs délégués. Les représentants qui souhaitent dorénavant recevoir la convocation à leur adresse mail personnelle ou par courrier sont priées de le signaler à la secrétaire;
- les membres des commissions qui ont fonctionné durant l'année sont priés de transmettre leurs vacations à la secrétaire du conseil intercommunal au plus vite;
- la prochaine séance aura lieu le 31 mars 2010 à Gollion.

7. Rapport et communications du Comité de direction

Rapport de Mme Ingrid Rossel, présidente

Le chantier du bâtiment administratif avance normalement, sans aucune surprise financière. Il devrait prendre fin en janvier prochain et les travaux de transformation de l'administration suivront

sitôt le déménagement effectué. Un préavis relatif à l'achat du mobilier scolaire des 5 nouvelles classes sera présenté au conseil intercommunal à la séance du printemps prochain.

Le droit de superficie entre la commune de Cossonay et l'ASICoPe a été signé le 18 août dernier. Il est établi pour 100 ans et concédé à titre gratuit, comme prévu dans les statuts.

Dicastère des finances - M. Yves Jauner & Mme Mary-José Magnenat

Les échéances des acomptes payés par les communes posent problème pour le paiement des factures. Le comité a donc demandé des versements anticipés cette année et, à l'avenir, les échéances seront au 10 janvier, 31 mars, 30 juin et 30 septembre de chaque année.

Les communes ont reçu récemment – avec beaucoup de retard - la facture finale relative aux locaux PPLS. A partir de maintenant, seuls les frais d'entretien courants seront à charge de l'ASICoPe.

Dicastère des transports – M. Italo Zeder

Les travaux routiers et l'engagement de nouveaux chauffeurs de bus ont causés quelques soucis en début d'année scolaire.

Le comité enregistre un nombre grandissant de demandes de dérogation pour des transports extrascolaires (cantine, garderie, maman de jour domiciliée dans une autre commune), mais aucune dérogation n'est accordée. De tels transports nécessiteraient une réorganisation, alors que la situation est déjà limite et qu'il a été demandé au comité de limiter les coûts de transport.

Mme Ingrid Rossel souligne qu'en cas d'accident, les élèves qui utilisent le bus de manière abusive (autrement dit, qui n'ont aucune raison de se trouver dans le bus en question) ne sont pas assurés sauf s'il s'y trouvent suite à une erreur.

8. Préavis n°3 / 2009 Budget 2010

La lecture du préavis et du rapport de la commission de gestion et des finances n'est pas sollicitée. Le président ouvre la discussion et, aucune question ou remarque n'étant formulée, passe au vote : le budget 2010 est adopté à l'unanimité.

9. Propositions individuelles et divers

La parole n'est pas demandée.

Le Président lève la séance à 20h05 en remerciant une nouvelle fois la commune de Daillens de son accueil et de l'apéritif qui attend les participants pour clore la soirée.

Rappel : prochaine séance le mercredi 31 mars 2010 à Gollion.

Le Président :

La Secrétaire :